

Ecoles maternelle et élémentaire Echiré

Protocole d'accueil des élèves au 2 novembre 2020

Accueil des élèves :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même les élèves ayant été testés positivement au SARS-Covid-19, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent la directrice.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

Pour les adultes présents au sein de l'établissement : le port du masque est obligatoire.

Horaires

Pour l'élémentaire :

Matin accueil 8h50-sortie 12h

Après-midi. 13h 20 (accueil des élèves qui mangent chez eux) 13h 30-15h45

Pour la maternelle :

Matin : Accueil 9h10-sortie 12h

Après-midi. 13h 20 (**accueil des élèves qui mangent chez eux**) 13h 30-16h

Afin de limiter le brassage, les élèves seront accueillis à leur arrivée à différents points de regroupement par classe.

Pour l'élémentaire :

CP, CP/CE et CE1 sur l'espace gazonné devant le parvis de l'école élémentaire.

CE1/CE2 et CE2 devant le restaurant scolaire

CE2/ CM1, CM1/CM2 accueil devant le CLSH afin de rentrer dans l'établissement par le portillon extérieur.

CM1 : accueil devant la porte extérieure de la classe.

Les CM2 : regroupement sous le tilleul près des boîtes aux lettres.

Pour la maternelle, pour les PS de la classe de Mme BONNEAU, les PS/MS de la classe de Mme ROBERT et les MS/GS de Mmes DEZILEAU et ROURE l'accueil et la sortie ne changent pas.

Pour les MS de Mme LUCAS, l'accueil et la sortie se feront dans la salle de motricité.

Pour les GS de Mme BOULOGNE, l'accueil et la sortie se feront sous le parvis côté élémentaire .

Les règles de distanciation physique :

A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de classes différentes. La distanciation physique ne s'impose pas entre les élèves d'une même classe que ce soit dans les espaces clos ou les espaces extérieurs .

A l'école élémentaire, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (salle de classe) entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe, y compris pour les activités sportives. Si la configuration des salles de classe ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

L'application des gestes barrières

Le lavage des mains est réalisé :

- à l'arrivée dans l'école
- avant et après chaque repas
- avant et après les récréations
- après être allé aux toilettes

Le lavage des mains peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe.

Le port du masque pour les élèves de l'école élémentaire est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Les élèves devront venir avec 2 masques. Il est demandé aux parents de fournir 2 pochettes (l'une pour ranger le masque usagé à l'arrivée à la cantine et l'autre pour le masque propre qui sera porté dès la fin du repas).

La ventilation des classes

La salle de classe est aérée le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux.

La limitation du brassage des élèves

Les récréations seront organisées par groupes.

Pour la maternelle, chaque classe bénéficiera de son propre dortoir.

Le décroisement des GS sera réorganisé.

La restauration scolaire est maintenue.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Un nettoyage des sols et des tables sera réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et le personnel dans les salles (comme les poignées de portes) sera réalisé plusieurs fois par jour.

Les enfants n'auront pas accès aux structures et aux vélos.
La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe ne sera pas permise.

Engagement à compléter et à remettre par l'intermédiaire du cahier de liaison

Je m'engage à prévenir l'école en cas d'absence de mon enfant. Si cette absence est liée à la déclaration de symptômes (fièvres...), le préciser.

Je m'engage à prendre sa température avant chaque départ à l'école.

En cas de fièvre (38°C), de toux, ou d'autres symptômes, je m'engage à ne pas mettre mon enfant à l'école.

L'école ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de déclaration d'un cas de Covid 19.

Je soussigné M/Mme..... a pris connaissance du protocole d'accueil des enfants.

A Echiré le,

Signature(s) :